

Informations Post AGO

SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES -STAR-

Siège social : 9 rue de Palestine cite des affaires Kheireddine 2060 La Goulette

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 22 avril 2025, la Société Tunisienne d'assurances et de Réassurances « STAR » publie ci-dessous :

- Les résolutions adoptées
- L'état d'évolution des capitaux propres après affectation du résultat comptable
- Le bilan après affectation du résultat comptable
- La liste des membres du conseil d'administration

1- Les résolutions adoptées

Première Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et des rapports général et spécial des commissaires aux comptes sur les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31/12/2024, approuve (tels qu'ils ont été présentés) :

- Les états financiers individuels arrêtés au 31/12/2024 ;
- Les états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2024.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve les conventions mentionnées dans le rapport spécial des commissaires aux comptes relatifs aux opérations prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix

Troisième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et sans réserve aux Administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2024.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

Quatrième Résolution

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat de l'exercice 2024 comme suit :

Résultat 2024	29 813 006,256
résultats reportés 2013 et antérieurs	1 040,696
Résultats reportés 2014 et postérieurs	202 486 948,128
Total	232 300 995,080
Réserves pour Fonds Social	1 000 000,000
Dividendes prélevés sur les résultats reportés 2014 et postérieurs	19 377 698,121
Résultats reportés 2013 et antérieurs	1 040,696
Report à nouveau	211 922 256,263
Total report à nouveau 2024	211 923 296,959

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant du dividende à distribuer aux actionnaires à **8,397 dinars** par action, soit un montant global de **19 377 698,121 dinars** à prélever sur les résultats reportés postérieurs au 01/01/2014.

Les dividendes seront mis en paiement à compter du **15 Mai 2025** auprès des intermédiaires en bourse et des détenteurs des comptes dépositaires des titres pour les titres qui y sont déposés et à la Société Tunisienne de Banque pour les titres non déposés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

Cinquième Résolution

Le Conseil d'Administration a coopté :

- Monsieur Adnene GALLAS en tant qu'administrateur représentant le ministère des Finances en remplacement de Monsieur Lotfi HBAIEB.
- Monsieur Rachid BATTITA en tant qu'administrateur représentant la Société Tunisienne de Banque en remplacement de Monsieur Lassaad ZNATI JOUINI.
- Madame Catherine GRANGER en tant qu'administrateur représentant Groupama Holding Filiales et Participations en remplacement de Monsieur Olivier PEQUEUX.
- Madame Yvette BAUDRON en tant qu'administrateur représentant Groupama Holding Filiales et Participations en remplacement de Monsieur Yu Yi FANG.
- Monsieur Vincent FALANTIN en tant qu'administrateur représentant Groupama Holding Filiales et Participations en remplacement de Monsieur Benoît VAUXION.

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie cette cooptation et approuve la désignation de Monsieur Adnene GALLAS en qualité du président du Conseil d'Administration, Mesdames Catherine GRANGER et Yvette BAUDRON en qualité d'administrateurs représentant Groupama Holding Filiales et Participations pour la durée restante du mandat de leurs prédécesseurs soit l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2025.

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve, également, la désignation de Monsieur Rachid BATTITA en qualité d'administrateur représentant la Société Tunisienne de Banque et de Monsieur Vincent FALANTIN en qualité d'administrateur représentant Groupama Holding Filiales et Participations pour la durée restante du mandat de leurs prédécesseurs soit l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur

les comptes de l'exercice 2025 et ce sous réserve de validation de leurs nominations par le Comité Général des Assurances conformément au code des assurances.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

Sixième Résolution

Suite à la réunion de l'Assemblée Elective des actionnaires minoritaires en date du **26 mars 2025** qui a élu Monsieur **Sami Ahmed CHEDLY** en tant que représentant des actionnaires minoritaires au sein du conseil d'administration, l'Assemblée Générale Ordinaire ratifie la désignation de Monsieur **Sami Ahmed CHEDLY** en qualité d'administrateur représentant les actionnaires minoritaires et ce pour une période de trois années qui prendra fin avec l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice **2027** sous réserve de validation de cette nomination par le Comité Général des Assurances conformément au code des assurances.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

Septième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe à **10 000 dinars** le montant brut annuel des jetons de présence à allouer à chaque membre du Conseil d'Administration en rémunération de leurs activités pendant l'exercice **2024**. Le même montant sera alloué aux administrateurs membres du comité permanent d'audit, du comité financier de pilotage, du comité de gestion des risques et du comité de nominations et de rémunérations.

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe à **24 000 dinars** le montant brut annuel des jetons de présence à allouer au président du comité technique de réflexion stratégique pour son activité pendant l'exercice **2024**.

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix.

Huitième Résolution

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer le cabinet « **Conseil Audit Formation CAF** » membre de **PwC Network** représenté par Madame Abir **MATMTI** comme co-commissaire aux comptes de la Société Tunisienne d'Assurance et de Réassurance pour les exercices 2025, 2026 et 2027 soit une période venant à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2027.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

Neuvième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous les pouvoirs à Monsieur le Directeur Général et/ou à son représentant légal pour effectuer toutes les formalités d'enregistrement de dépôts et de publication prévues par la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

2- L'état d'évolution des capitaux propres après affectation du résultat comptable

	Capital Social	Primes d'émission	Réserves Légales	Fonds Social	Autres réserves	Autres capitaux propres	Résultats reportés	Résultat de l'exercice 2024	Total
Soldes au 31/12/2024 avant affectation du résultat	23 076 930	126 623 070	2 307 693	20 530 798	23 131 999	1 926 258	202 487 989	29 813 006	429 897 743
Affectation du résultat selon la décision de l'A.G.O du 22/04/2025				1 000 000			28 813 006,256	-29 813 006	0
Dividendes distribués							-19 377 698,121		-19 377 698
Soldes au 31/12/2024 après affectation du résultat	23 076 930	126 623 070	2 307 693	21 530 798	23 131 999	1 926 258	211 923 297	0	410 520 045

3-Le bilan après affectation du résultat comptable

Bilan après affectation du résultat au 31/12/2024

(chiffres arrondis en dinars)

ACTIF DU BILAN	31/12/2024			au 31/12/2023
	brut	amortissements et provisions:	net	net
AC1 Actifs incorporels				
AC12 Concessions, brevets, licences, marques	26 312 155	17 468 053	8 844 102	8 469 115
AC13 Fonds commercial	0			
	26 312 155	17 468 053	8 844 102	8 469 115
AC2 Actifs corporels d'exploitation				
AC21 Installations techniques et machines	20 511 357	16 696 270	3 815 088	4 168 856
AC22 Autres installations, outillage et mobilier	3 745 119	3 337 959	407 161	550 013
	24 256 477	20 034 228	4 222 248	4 718 869
AC3 Placements				
AC31 Terrains et constructions	60 419 101	6 282 526	54 136 575	52 464 188
AC311 Terrains et constructions d'exploitation	16 750 492	4 257 010	12 493 482	12 022 564
AC312 Terrains et constructions hors exploitation	43 668 608	2 025 515	41 643 093	40 441 624
AC32 Placements dans les entreprises liées et participations	196 459 238	26 795 373	169 663 864	144 612 976
AC322 Bons et obligations émis par les entreprises liées et créances	53 000 000		53 000 000	53 000 000
AC323 Parts dans les entreprises avec un lien de participation	143 459 238	26 795 373	116 663 864	91 612 976
AC33 Autres placements financiers	892 808 257	8 505 158	884 303 099	887 211 484
AC331 Actions, autres titres à revenu variable	41 320 236	6 817 956	34 502 279	24 826 717
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe	825 577 275	650 502	824 926 773	843 790 450
AC334 Autres prêts	15 298 325	28 976	15 269 349	14 457 482
AC336 Autres	10 612 422	1 007 724	9 604 697	4 136 836
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	4 666 960	0	4 666 960	4 831 434
	1 154 353 555	41 583 057	1 112 770 498	1 089 120 082
AC5 Part des réassureurs dans les provisions techniques				
AC510 Provision pour primes non acquises	12 618 499		12 618 499	12 864 135
AC530 Provision pour sinistres (vie)	572 719		572 719	683 122
AC531 Provision pour sinistres (non vie)	78 171 671		78 171 671	79 904 166
AC541 Provision pour participation aux bénéfices et ristournes (non vie)	2 795 490		2 795 490	3 636 973
	94 158 378	0	94 158 378	97 088 396
AC6 Créances				
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe	245 994 397	65 674 856	180 319 541	158 351 530
AC611 Primes acquises et non émises (*)	19 225 180	0	19 225 180	19 406 645
AC612 Autres créances nées d'opération d'assurance directe (*)	177 547 783	59 077 392	118 470 391	102 258 869
AC613 Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	49 221 434	6 597 464	42 623 970	36 686 016
AC62 Créances nées d'opérations de réassurance	12 060 160	6 797 907	5 262 253	13 365 834
AC63 Autres créances	70 278 150	2 320 744	67 957 406	60 868 161
AC631 Personnel	1 850 533	52 995	1 797 538	1 009 362
AC632 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	63 057 490		63 057 490	57 717 024
AC633 Débiteurs divers	5 370 127	2 267 749	3 102 378	2 141 775
	328 332 707	74 793 508	253 539 199	232 585 525
AC7 Autres éléments d'actif				
AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	28 180 945	488 125	27 692 820	7 946 182
AC72 Charges reportées	20 434 444		20 434 444	19 414 944
AC721 Frais d'acquisition reportés	20 434 444		20 434 444	19 414 944
AC722 Autres charges à répartir	0		0	0
AC73 Comptes de régularisation Actif	48 195 349		48 195 349	51 125 966
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus	46 436 016		46 436 016	49 476 381
AC732 Estimations de réassurance	403 447		403 447	403 447
AC733 Autres comptes de régularisation	1 355 886		1 355 886	1 246 137
AC74 Ecart de conversion	1 978 371		1 978 371	2 019 108
	98 789 109	488 125	98 300 984	80 506 200
Total de l'actif	1 726 202 381	154 367 011	1 571 835 370	1 512 488 187

CAPITAUX PROPRES ET LE PASSIF		31/12/2024	31/12/2023
<u>CAPITAUX PROPRES:</u>			
CP1	Capital social ou fonds équivalent	23 076 930	23 076 930
CP2	Réserves et primes liées au capital	173 593 560	172 869 110
CP3	Rachat d'actions propres	0	0
CP4	Autres capitaux propres	1 926 258	1 926 258
CP5	Résultat reporté	211 923 297	202 487 989
Total capitaux propres après affectation du résultat		410 520 045	400 360 287
<u>PASSIF:</u>			
PA2 Provisions pour autres risques et charges			
PA23	Autres provisions	15 634 483	16 227 091
		15 634 483	16 227 091
PA3 Provisions techniques brutes			
PA310	Provision pour primes non acquises	110 249 254	107 904 789
PA320	Provision d'assurance vie	111 141 143	90 108 553
PA330	Provision pour sinistres (vie)	30 960 970	25 445 900
PA331	Provision pour sinistres (non vie)	696 829 163	685 673 614
PA340	Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (vie)	1 775 055	1 268 275
PA341	Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (non vie)	10 903 669	11 444 786
PA350	Provision pour égalisation et équilibrage	597 504	0
PA360	Autres provisions techniques (vie)	0	0
PA361	Autres provisions techniques (non vie)	19 000 539	22 784 755
		981 457 298	944 630 673
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires		31 306 592	33 597 035
PA6 Autres dettes			
PA61	Dettes nées d'opérations d'assurance directe	25 561 476	25 845 953
PA62	Dettes nées d'opérations de réassurance	17 511 469	9 617 398
PA63	Autres dettes	58 259 334	48 215 458
PA631	Dépôts et cautionnements reçus	5 892 625	6 026 864
PA632	Personnel	10 397 388	8 077 158
PA633	Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	10 733 873	9 244 459
PA634	Créditeurs divers	31 235 447	24 866 977
		101 332 278	83 678 810
PA7 Autres passifs			
PA71 Comptes de régularisation Passif		28 069 557	30 431 435
PA710	Report de commissions reçues des réassureurs	2 610 133	2 054 272
PA711	Estimations de réassurance	0	0
PA712	Autres comptes de régularisation Passif	25 459 424	28 377 163
PA72 Ecart de conversion		3 515 116	3 562 856
		31 584 674	33 994 291
Total du Passif		1 161 315 325	1 112 127 900
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF		1 571 835 370	1 512 488 187

1- La liste des membres du conseil d'administration

Administrateurs					
	Représenté par	Mandat	Qualité	Activité Professionnelle	Mandats dans d'autres Conseils d'Administration
Etat Tunisien	M.ADNENE GALLAS	du 13 Décembre 2024-2025	Président du Conseil d'Administration	Directeur Général de l'Ecole Nationale des finances	
Etat Tunisien	Mme IBTISSEM BEN ALGIA	du 7 Mars 2024-2025	Membre	Ministère des Finances	Société Tunisienne d'Electricité et de gaz STEG
Etat Tunisien	Mme AIDA KRAIEM BEJI	du 7 Mars 2024-2025	Membre	Présidence du gouvernement	Conseil de la TIA (Tunisia Investment Authority)
Etat Tunisien	SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE (M.RACHID BATTITA)	2023-2025	Membre	Directeur Général de la Société Tunisienne de Banque	Académie des Banques et Finances- Acropolium de Carthage- ActivHotels-Agromed-ATI- Bella Vista - Bizerta Resort- Carthago- CDC Développement- Cedrianotel- Climats Kinza- Cotunace- Cotal- CTA- Dar Cheraïet- Eddkhila- El Fouledh-El Kanaouet- El Mansour Tabarka- El Olf- Eldorado- Foire Internationale de Gabes- FRDCM- GEVE- Golden Beach- Houda- Inter Bank Services- ITC Esmeralda- Itech Sidi Bouzid- Itropica Beach- Ksar Jerba- Ksar Rouge- Immobilière de l'Avenue- Turquoise Hôtel Almaz- Lella Hadhria- Les Imprimeries Réunies- Les Mimosas- Marina Hammamet Sud- Marine Hôtels- Mgert- Monétique Tunisie- Neptune- Palmyre-Phebus-Ribat- Rosa Beach- Sahara Evasion- Sed Hergla- Sed Sousse Nord- Sedit Thalassa Mahdia- Seret Zenith- SHT Ismail- Sibtel- Sicab- Sicav Avenir- Sicav l'épargnant- Sicav l'investisseur- Sidco Sicar- Smalt Investissement- SNR- Sté du Pôle de Compétitivité El Fejja- Sté El Kantaoui du développement du Tourisme du Golf- Sté Hôtelière et Touristique du Sahel Hôtel Liberty Resort-Sté Tunisienne du développement du Golf- SODEK Sicar- Sodesib- Soded Sud- Sodicab- Sodino- Sodis Sicar- SoniBank- Soretas- Sotugar- Sotulub- STB Finance- STB Invest- STB Manager- STB Moyens Généraux- STB Sécurité et Gardiennage- STB sicar- STBG- STGH Thalassa Monastir- STI- STRC- STS- Sun Garden- Taparura- Technopôle Borj Cedria- Technopôle Sidi Thabet- TF Bank- Tunis Ré- Tunisie Titrisation- Veritas- GOLF DES OASIS-RAMLA TOZEUR-H.BYBLOS-STEG INTERNATIONAL SERVICES-RAIS CLUB -GREEN GOLF
Groupama Holding Filiales et Participations	MME CATHERINE GRANGER	07/2024-2025	Membre	Directeur Général Adjoint GMA	Gan Assurance- Groupama Gan Vie - Amaline Assurances- Groupama Assurance-crédit & caution- Mutuaide Assistance- Sté Française de protection juridique- Gan patrimoine- Gan Prévoyance- Centre interrégionale de gestion d'assurances collectives- GroupamaAssurances des risques d'exploitation- Capsauto- Cofintex
Groupama Holding Filiales et Participations	MME YVETTE BAUDRON	12/2024-2025	Membre	Directrice des opérations internationales GMA	SA- FMB-France maintenance Batiment- Mutuaide services- Protecline- Rent a car- Groupama Investissements- RMA Assistance (Maroc)- Groupama Assicurazioni (Italie)- Groupama Phoenix (Grèce)- Groupama Hayet (Turquie)- Groupama investment Bosphorus Holding anonym sirketi (Turquie)- Groupama Sigorta (Turquie)- Groupama Zastrahovane et Groupama Zhivotozastrahovane (Bulgarie)- Groupama Biztosito (Hongrie)- Groupama Asigurari SA (Roumanie)- Gan Outre-Mer IARD- Luxlife (Luxembourg).
Groupama Holding Filiales et Participations	M. VINCENT FALANTIN	12/2024-2025	Membre	Directeur MOA, financement et participatios GMA	
Groupama Holding Filiales et Participations	M.HABIB KARAOU LI	2023-2025	Membre	Président Directeur Général de la CAP BANK Tunisie	Président du Conseil de CAPSA Capital Partners
M.Sami Ahmed CHEDLY	Lui-même	2025-2027	Administrateur représentant des actionnaires minoritaires	Retraité de la BNA	Membre du conseil d'Administration de la société TUNISAVIA
M.Ezzeddine EL KADHI	Lui-même	2023-2025	Administrateur représentant des actionnaires privés	Président Directeur Général de la société de Tourisme et d'animation "TELEMAQUE" et de la société El Jazira de Transport et de Tourisme Djerba	Membre du conseil d'Administration de la société L'univers Immobilier , Membre du conseil d'Administration de la société La Lyre Immobilière
MME. Amina BOUZGHENDA ZEGHAL	Lui-même	2024-2026	Administrateur indépendant	Directrice générale Université Dauphine Paris/Tunis	INAAM HOLDING SA — Advans Tunisie — Wafacash — SOMATP — SOPRIN SA — IMMOBILIERE EL IKAMAA
M.Anis ALLOUCHE	Lui-même	2024-2026	Administrateur indépendant	Sénior Advisor de SF Technologies	Taysir Microfinance : Administrateur, Associé chez Network Expertise Tunisia SARL, et FICAP SARL

**Les résolutions adoptées par
Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires
du 22 avril 2025**

Première Résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration, décide de modifier la valeur nominale de l'action et de la réduire de dix (10) dinars à cinq (5) dinars.

Cette réduction donnera lieu à l'émission de **4 615 386** actions de 5 Dinars chacune.

Le capital social après cette opération demeurant inchangé de **23 076 930** Dinars

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, décide d'augmenter le capital social de la STAR de vingt-trois millions soixante-seize mille neuf cent trente dinars (**23 076 930 dinars**) à cinquante millions quinze dinars (**50 000 015 dinars**) , par incorporation de réserves ordinaires d'un montant de **26 923 085 Dinars** à prélever du compte résultats reportés et l'émission de **5 384 617** actions nouvelles, de valeur nominale de cinq (5) dinars chacune, à attribuer gratuitement aux anciens actionnaires à raison de sept (7) actions nouvelles gratuite pour six (6) actions anciennes.

Les nouvelles actions portent jouissance à partir du 1er janvier 2025.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

Troisième Résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide de modifier l'article 6 des statuts « capital social » comme suit :

« Le capital social est fixé à cinquante millions quinze (**50.000.015**) dinars. Il est divisé en dix millions et trois actions (10.000.003) de Cinq Dinars (5DT) chacune, toutes souscrites en numéraires et entièrement libérées ».

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

Quatrième Résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire donne pouvoir au Conseil d'Administration pour effectuer les formalités juridiques et pratiques de l'augmentation du capital, constater la réalisation de cette augmentation du capital et procéder à la modification corrélative des statuts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire donne tous pouvoirs au représentant légal de la société ou à toute personne mandatée par lui à l'effet d'effectuer les dépôts et les publications prévues par la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.